

ENVOI PAR COURRIER ET PAR TELECOPIEUR : (418) 644-8222

Québec, le 12 mai 2003

Monsieur Gilles Lefebvre
Direction des évaluations environnementales
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 29 avril dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements concernant la gestion des eaux de la rivière Outaouais, à savoir :

- comment, dans ses décisions quotidiennes, le Comité de régularisation tient compte des besoins environnementaux (villégiature, qualité des eaux, faune ichthyenne, etc.) ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Lefebvre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Ève Rochette
Coordonnatrice du secrétariat de la commission